

Sommaire des mesures proposées pour le budget fédéral - octobre 2001

Exploration des liens entre l'environnement et la santé humaine

La Table ronde a déterminé qu'il fallait accroître la capacité de recherche sur les liens entre les substances présentes dans l'environnement et la santé humaine, ainsi que celle des organismes de réglementation chargés de l'examen et de l'approbation des nouvelles substances. La Table ronde recommande donc que le budget fédéral inclue :

- un financement de 40 millions de dollars à l'intention des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) afin de lancer une Initiative de recherche stratégique sur la santé humaine et l'environnement;
- un financement continu de 20 millions de dollars par année pendant quatre ans pour l'Initiative de recherche sur les substances toxiques (IRST);
- un financement accru de 56 millions de dollars par année pendant cinq ans pour l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), Santé Canada et Environnement Canada, qui sera consacré à l'étude et à l'évaluation de produits nouveaux et existants.

Budget requis — Exploration des liens entre l'environnement et la santé humaine					
Mesure	Budget	Type d'initiative	Raison d'être	Organisme responsable	Avantages
Initiative de recherche stratégique sur la santé humaine et l'environnement des IRSC	40 millions de dollars	Financement ponctuel	Financer le lancement d'une nouvelle initiative de recherche stratégique.	IRSC	Capacité accrue d'acquisition de savoir par une recherche plus coordonnée et focalisée sur les liens entre les substances présentes dans l'environnement et la santé humaine
Financement accru pour le maintien et l'expansion de l'Initiative de recherche sur les substances toxiques	20 millions de dollars par année pendant quatre ans	Dépense de programme	Poursuivre et améliorer les programmes en cours.	Santé Canada	Mieux comprendre les effets sur la santé humaine des substances toxiques présentes dans l'environnement.
Financement accru pour les organismes chargés de réglementer les substances chimiques nouvelles et existantes	56 millions de dollars par année pendant cinq ans (voir note 2)	Dépense de programme	Accroître la capacité des organismes de réglementation d'examiner des substances chimiques nouvelles et existantes.	Santé Canada, Environnement Canada et l'ARLA	Accès plus rapide à des produits chimiques plus efficaces et plus sûrs Plus de données à jour sur les risques et les avantages de substances existantes

Possibilités durables pour les collectivités autochtones du Nord

De nombreux défis et possibilités s'offrent aux collectivités autochtones du nord du Canada. Même si une pauvreté extrême sévit toujours dans beaucoup de collectivités, l'existence d'importantes réserves de ressources non renouvelables offre une occasion d'appuyer l'activité économique et la durabilité à long terme sur des assises cruciales. Le développement durable réel doit être durable sur les plans économique, écologique et social. Comme gardiens de la terre, les peuples autochtones doivent bénéficier d'une assise économique et sociale durable qui leur permettra de défendre les principes du développement durable.

Afin d'assurer que la mise en valeur des ressources non renouvelables des Territoires du Nord-Ouest du Canada au cours des 10 à 25 prochaines années peut appuyer des collectivités autochtones viables sur le plan économique et autosuffisantes — et d'aider ainsi à conserver l'intégrité écologique de la région — la Table ronde recommande que le budget :

- accorde à l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) un financement d'au moins 2,2 millions de dollars par année pendant cinq ans;
- accorde 10 millions de dollars par année pendant 10 ans à la Commission géologique du Canada et au Centre C.S. Lord des sciences de la terre dans le Nord afin de créer une base de données géoscientifiques moderne, intégrée et accessible pour les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.);
- prévoit 25,8 millions de dollars en six ans pour compléter l'élaboration et la mise en oeuvre du Cadre d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs (EGEC) que sont en train d'élaborer Affaires indiennes et du Nord Canada et Environnement Canada (y compris le financement continu de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM));
- accorde une contribution de 5 millions de dollars à la création d'un programme de sensibilisation de trois ans, dirigé par le premier ministre des T.N.-O., afin de donner plus d'importance à l'éducation et à la formation dans toutes les collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest;
- prévoit 15 millions de dollars sur trois ans pour établir un Fonds de consultation sur les grands projets afin de faciliter la participation des organisations et des gouvernements autochtones au processus de consultation sur d'importants projets de mise en valeur des ressources non renouvelables dans les trois territoires du Nord.

Budget requis — Possibilités durables pour les collectivités autochtones du Nord					
Mesure	Budget	Type d'initiative	Raison d'être	Organisme responsable	Avantages
Financement à long terme pour l'OEREVM	2,2 millions de dollars par année pendant cinq ans (voir note 4)	Dépense de programme	Améliorer la capacité de l'OEREVM.	Affaires indiennes et du Nord Canada	Assurer des examens environnementaux rigoureux de nouveaux projets de mise en valeur proposés dans la vallée du Mackenzie.
Création d'une base de données géoscientifiques	10 millions de dollars par année pendant 10 ans	Dépense de programme	Fournir aux T.N.-O. une base de données moderne et accessible.	Ressources naturelles Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada	Faciliter la planification responsable de l'utilisation des terres dans les T.N.-O.; fournir de l'information géologique complète aux organismes de réglementation du Nord, aux Autochtones, aux investisseurs et à d'autres intervenants.
Mise en œuvre du Cadre EGEC, y compris financement continu du PSECEVM	25,8 millions de dollars sur six ans	Dépense de programme	Fournir du financement pour respecter l'engagement de surveiller les effets cumulatifs dans le nord du Canada.	Affaires indiennes et du Nord Canada et Environnement Canada	Assurer la gestion intégrée des effets cumulatifs dans les T.N.-O.
Création d'une initiative de sensibilisation à l'éducation et à la formation	5 millions de dollars	Dépense ponctuelle	Donner plus d'importance à l'éducation et à la formation dans les collectivités autochtones.	Gouvernement des T.N.-O.	Mieux préparer les collectivités autochtones à participer à l'économie du Nord.
Création d'un Fonds de consultation sur les grands projets	15 millions de dollars sur trois ans	Dépense de programme	Créer la capacité de permettre aux Autochtones de participer à fond au processus de consultation.	Affaires indiennes et du Nord Canada	Assurer que les propositions de grand projet tiennent compte des préoccupations des collectivités autochtones au stade préalable à l'intervention.

Conservation du patrimoine naturel du Canada

Comme premier pas à franchir afin de préserver le patrimoine naturel du Canada pour les générations futures, la Table ronde recommande que le budget fédéral de 2001 :

- commence à casser la tendance au déclin des parcs nationaux du Canada en fournissant du financement pour compléter le réseau des parcs nationaux et pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada;
- favorise des pratiques forestières durables dans les boisés privés du Canada en reportant la taxe sur les gains en capital réalisés sur les transferts entre générations de boisés privés qui sont gérés conformément aux pratiques forestières durables.

Budget requis — Conservation du patrimoine naturel du Canada					
Mesure	Budget	Type d'initiative	Raison d'être	Organisme responsable	Avantages
Terminer le réseau des parcs nationaux et mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada.	514 millions de dollars progressivement (186 millions pour créer de nouveaux parcs et 328 millions pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique)	Dépense de programme	Fournir du financement accru à un programme existant afin d'étendre et de maintenir les parcs nationaux du Canada.	Parcs Canada	Amélioration de la protection et de la conservation de la faune et de la nature
Report de l'impôt sur les gains en capital réalisés sur les transferts entre générations de boisés privés	Analyse plus poussée nécessaire lorsque la mesure sera définie davantage	Dépense fiscale	Encourager la gestion durable des boisés privés et les placer sur un pied d'égalité avec les fermes familiales.	Finances Canada	Promouvoir des pratiques durables de gestion des ressources naturelles dans l'industrie forestière. Conservation de la ressource.

Vers une stratégie canadienne de réaménagement des terrains abandonnés

Pour donner suite à son rapport de 1998 sur l'état du débat, *Les Terrains abandonnés au Canada : retour au vert*, la Table ronde a convoqué un groupe de travail de plus de 20 des principaux spécialistes des terrains abandonnés du Canada afin d'élaborer une stratégie nationale de remise en état des terrains abandonnés. Le groupe de travail a élaboré une stratégie nationale qui comporte un ensemble intégré d'outils conçus pour traiter des grandes questions que constituent la responsabilité légale, le manque de financement et la sensibilisation du public. La promotion de l'accès au financement pour le réaménagement des terrains abandonnés a suscité de nombreuses recommandations qui ont des répercussions budgétaires. Même si un grand nombre des enjeux relèvent de la compétence des provinces, la clé d'une stratégie nationale réside dans une démarche coordonnée de tous les paliers de gouvernement pour s'attaquer à ces obstacles.

Conformément à la stratégie de remise en état des terrains abandonnés que les États-Unis ont suivie avec succès, la Table ronde demande au gouvernement du Canada de démontrer qu'il est déterminé à jouer un rôle de premier plan dans une stratégie nationale de remise en état des terrains abandonnés en mettant en oeuvre les mesures budgétaires suivantes dans son prochain budget. Ces mesures visent à surmonter les obstacles uniques auxquels font face les intervenants du processus de réaménagement, y compris les prêteurs, les promoteurs et les municipalités.

Pour permettre les investissements initiaux importants nécessaires au réaménagement des terrains abandonnés, la Table ronde recommande qu'on modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de permettre que les coûts de remise en état puissent être déduits du revenu de l'année au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts de remise en état sont actuellement traités comme des investissements initiaux qu'il est possible de déduire seulement du revenu produit par le terrain remis en état. C'est pourquoi les promoteurs sont souvent incapables de déduire des dépenses de remise en état pendant plusieurs années après avoir fait l'investissement.

La Table ronde recommande aussi que l'on modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de traiter des dépenses de remise en état comme des dépenses au sens du Programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RSDE). Cette mesure permettrait aussi qu'on effectue les investissements initiaux importants associés au réaménagement des terrains abandonnés.

La Table ronde recommande aussi, notamment :

- que l'on supprime les privilèges fédéraux sur les terrains abandonnés orphelins visés par des propositions raisonnables d'aménagement;
- que l'on crée un fonds de garantie hypothécaire administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui serait consacré à la remise en état des terrains abandonnés pour aménagement résidentiel. Ce fonds donnerait aux capitaux privés un effet de levier plus important pour le réaménagement des terrains abandonnés;

- que l'on affecte du financement frais afin de fournir des subventions aux municipalités et à leurs partenaires du secteur privé qui ne peuvent obtenir de prêts du secteur privé pour leurs propositions de réaménagement de terrains abandonnés parce que l'utilisation proposée des terrains réaménagés ne produira pas de revenus pour rembourser le prêt. C'est le cas, par exemple, des terrains réaménagés pour créer des parcs publics, des espaces verts, des musées, etc. On pourrait créer ce fonds en augmentant le financement accordé au Fonds des infrastructures vertes de la Fédération canadienne des municipalités, ou en créant un nouveau fonds.

Budget requis — Vers une stratégie canadienne de réaménagement des terrains abandonnés					
Mesure	Budget	Type d'initiative	Raison d'être	Organisme responsable	Avantages
Déduire les dépenses de remise en état du revenu de l'année au cours de laquelle elles sont engagées.	Une analyse plus poussée s'impose. Certaines années, la mesure produirait un coût net et dans d'autres cas, elle entraînerait une économie nette.	Dépense fiscale	Permettre les investissements initiaux importants nécessaires au réaménagement des terrains abandonnés.	Finances Canada	Encourager la remise en état des terrains abandonnés au lieu de l'expansion de l'aménagement entièrement nouveau. Réduire l'expansion tentaculaire, améliorer la qualité de l'air.
Créer un crédit d'impôt RSDE pour les coûts de remise en état des terrains abandonnés.	Une analyse plus poussée s'impose.	Dépense fiscale	Permettre les investissements initiaux importants nécessaires au réaménagement des terrains abandonnés	Finances Canada	Voir ci-dessus
Élimination des privilèges fédéraux sur les sites admissibles	Une analyse plus poussée s'impose; les coûts devraient toutefois être minimales.	Dépense	Faciliter l'aménagement de terrains abandonnés orphelins.	Revenu Canada	Voir ci-dessus. Permettre de vendre des terrains orphelins pour les taxes municipales.
Programme de garantie hypothécaire pour le réaménagement des terrains abandonnés entrepris pour créer des lotissements résidentiels.	Une analyse plus poussée s'impose.	Dépense de programme	Donner aux capitaux privés un effet de levier plus important pour le réaménagement des terrains abandonnés en réduisant les risques inconnus associés aux prêts.	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Voir ci-dessus. Augmenter le parc de logements abordables en milieu urbain. Réduire l'expansion tentaculaire.
Accorder du financement pour des projets de réaménagement de terrains abandonnés municipaux.	Une analyse plus poussée s'impose.	Dépense de programme	Fournir des capitaux initiaux pour des projets de réaménagement municipaux qui ne peuvent avoir accès à des capitaux privés.	Fédération canadienne des municipalités	Rajeunissement urbain par le réaménagement des terrains du cœur du centre-ville pour l'utilisation publique.